

Habitat 70 publie le résultat du nouvel index d'égalité entre les femmes et les hommes, prévu dans le cadre de la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 (décret d'application n° 2019-15 du 8 janvier 2019).

95/100

C'est la valeur de l'index d'égalité femmes-hommes d'Habitat 70 pour l'année 2020

Cet index est calculé sur la base de 4 indicateurs :

1. Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes : **36/40**
2. Ecart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes : **35/35**
3. Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité : **Non calculable**
4. Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : **10/10**